

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article46>



# Le jugement

- Archives - Procès contre l'Etat et la SNCF -



Drancy 1944



Date de mise en ligne : mercredi 7 juin 2006



Toulouse 2006

---

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

---

**Le tribunal administratif de Toulouse a rendu son jugement hier et a suivi le [Commissaire du Gouvernement](#).**

Au delà de la satisfaction pour mon père et les enfants qui le hantaient, c'est un jugement historique qui met fin à 60 ans (14 juin 1946-6 juin 2006) de refus d'envisager la responsabilité de l'Etat dans la déportation des Â« *racés inférieures* Â»

A l'heure où monsieur le ministre SARKOZY entend trier les enfants, il devrait se rappeler les errements d'un Etat qui triait les juifs, demi-juifs ou aryens !

Télécharger le jugement : <doc19|center>

Ou directement sur le site du [tribunal administratif de Toulouse](#)

Plus d'informations et des commentaires juridiques bientôt.